

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 juin 2023

---

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 19

présenté par

M. Gosselin, M. Bony, M. Bazin, M. Kamardine, Mme Louwagie, M. Bourgeaux, M. Hetzel, M. Portier, M. Vatin, M. Seitlinger, Mme Anthoine, Mme Dalloz, M. Schellenberger, M. Neuder, M. Pauget, Mme Frédérique Meunier, M. Ray, M. Brigand, Mme Blin, Mme Bonnivard, M. Dubois, M. Descoeur, M. Boucard et Mme Genevard

-----

**ARTICLE 3**

À la première phrase de l'alinéa 38, après le mot :

« jours »,

insérer les mots :

« , renouvelable une fois, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En raison des défaillances potentielles des services pénitentiaires d'insertion et de probation, le présent amendement propose l'instauration d'un renouvellement possible du délai impératif imposé pour l'étude de faisabilité technique.

Ceci permettra d'assurer l'établissement effectif du rapport.